

Outil d'aide à la décision

Liste de contrôle concernant les activités liées à la sensibilisation de la santé mentale des élèves

(Adaptée de l'Outil d'aide à la décision en matière de santé mentale dans les écoles : Initiatives liées à la sensibilisation de la santé mentale de SMS-ON)

Présentations uniques et conférenciers – Il n'est pas recommandé d'organiser des conférenciers/présentations ponctuels pour l'école toute entière au sujet des maladies mentales ou du suicide. Si vous pensez inviter un conférencier à votre classe, pour parler de la santé mentale et des maladies mentales, les questions ci-dessous doivent être prises en considération :

OUI	NON	
		Ai-je consulté et/ou averti la direction d'école au sujet du conférencier ou de la présentation?
		Le contenu et le message de la présentation ou du conférencier s'alignent-ils aux objectifs du plan stratégique en matière de santé mentale et dépendances du conseil scolaire?
		Est-ce qu'un(e) professionnel(le) de la santé mentale en milieu scolaire (travailleuse sociale, psychologue, conseiller) a passé au crible le contenu afin de veiller à ce que les informations fournies sont exactes, qu'elles favorisent la déstigmatisation et la promotion de comportements menant à la recherche d'aide?
		Le contenu tient-il compte du niveau de développement des élèves dans ma classe?
		Y a-t-il des élèves (ou des membres du personnel) qui pourraient être plus vulnérables à cette information compte tenu de leur situation personnelle? Ai-je un plan en place si un élève s'énerve pendant la présentation?
		Est-ce que je sais qui, à l'école ou au conseil scolaire, pourrait m'aider à obtenir du soutien au besoin?
		Ai-je consulté la liste de questions à poser à l'entrevue d'éventuels conférenciers en santé mentale? (<i>Outil d'aide à la décision en matière de santé mentale dans les écoles : Initiatives liées à la sensibilisation de la santé mentale, version pour directions et directions adjointes d'écoles – annexe B</i>)
		En tant qu'enseignant, serais-je à l'aise d'être associé au contenu de cette présentation? En serait-il de même pour mon école?
		Ai-je pris en compte le jour et l'heure de la présentation? Est-ce que le jour et l'heure choisis me laissent du temps après pour observer et débriefer les élèves de manière appropriée? (Éviter d'organiser des événements le lundi, le vendredi ou en fin de journée).

Vidéos sur la santé mentale – Veuillez choisir une vidéo qui viendra appuyer un programme plus élargi de sensibilisation à la santé mentale, et ne pas en présenter isolément. Si vous pensez présenter une vidéo à votre classe, les questions ci-dessous doivent être prises en considération :

OUI	NON	
		Ai-je visionné la vidéo en entier?
		Le contenu et le message de la vidéo s'alignent-ils aux objectifs du plan stratégique en matière et dépendances du conseil scolaire?
		Suis-je confiant(e) que la vidéo a été produite ou commanditée par une organisation reconnue ou a été approuvée par un(e) professionnel(le) de la santé mentale en milieu scolaire (travailleur social, psychologue, conseillère)?
		Y a-t-il des élèves (ou des membres du personnel) qui pourraient être plus vulnérables à cette information compte tenu de leur situation personnelle? Ai-je un plan en place si un élève s'énerve pendant la présentation?
		Est-ce que je sais qui, à l'école ou au conseil scolaire, pourrait m'aider à obtenir du soutien au besoin?
		Ai-je consulté et/ou averti la direction d'école au sujet de cette présentation?



Outil d'aide à la décision pour les enseignants et enseignantes titulaires

Liste de contrôle pour aider le personnel scolaire à planifier des activités liées à la sensibilisation de la santé mentale des élèves

(Adaptée de l'Outil d'aide à la décision en matière de santé mentale dans les écoles de SMS-ON)

Les campagnes de sensibilisation à la santé mentale dans les médias sociaux – Si vous pensez vous joindre à une campagne dans les médias sociaux (ou en faire la promotion ou l'appui), les questions ci-dessous doivent être prises en considération :

OUI	NON	
		Serais-je à l'aise que quelqu'un vienne à l'école pour transmettre le message ou le contenu de la campagne en personne à TOUS les élèves, membres du personnel, parents, membres de la communauté et cadres exécutifs du conseil scolaire?
		Serais-je à l'aise d'imprimer TOUT le contenu pour distribuer les copies papier à tous les élèves, membres du personnel, parents, membres de la communauté et cadres exécutifs du conseil scolaire?
		Est-ce qu'un(e) professionnel(le) de la santé mentale en milieu scolaire (travailleuse sociale, psychologue, conseiller) a passé au crible le contenu afin de veiller à ce que les informations fournies sont exactes, qu'elles favorisent la déstigmatisation et la promotion de comportements menant à la recherche d'aide?
		En tant qu'enseignant, serais-je à l'aise d'être associé au contenu de cette campagne? En serait-il de même pour mon école?
		Ai-je consulté et/ou averti la direction d'école au sujet de cette campagne?

Activités de sensibilisation à la prévention du suicide éclairées par des données probantes – Les élèves du secondaire veulent en savoir plus sur les risques de suicide, les signes avant-coureurs et la façon d'aider un ami. La façon dont cette information est partagée, et à quel moment, est essentielle. Il s'agit d'un domaine extrêmement complexe qui comporte de nombreux risques. Il faut bien réfléchir au type d'activités de sensibilisation utilisées avec les élèves. Avant d'inviter des conférenciers, des vidéos, des campagnes de médias sociaux, des sondages ou toute autre activité sur le suicide, il est important que vous communiquiez avec votre direction d'école et un professionnel de la santé mentale en milieu scolaire. Ils peuvent vous aider à faire ce travail important en toute sécurité.

OUI	NON	
		Je dois consulter le ou la professionnel(le) de la santé mentale en milieu scolaire (travailleur social, psychologue ou conseillère).
		Je dois obtenir le consentement et l'appui de la direction ou direction adjointe d'école.

Sondages sur la santé mentale – À l'occasion, votre école ou votre classe se voit demander de participer à des recherches sur la santé mentale et le bien-être. Des travaux de recherche externes doivent d'abord être soumis au protocole d'examen de la recherche du conseil scolaire, ou examiné par le Leader en santé mentale si le conseil n'est pas muni d'un département de recherche :

OUI	NON	
		Les chercheurs ont-ils obtenu l'approbation du département de recherche?
		Le Leader en santé mentale du conseil a-t-il été informé de la recherche?
		Je dois obtenir le consentement et l'appui de la direction ou direction adjointe d'école.

Remarque : Il se peut que des élèves mènent parfois des enquêtes dans le cadre d'un autre apprentissage (p. ex., MDM4U). Si les élèves choisissent de mettre l'accent sur la santé mentale dans le cadre de ce devoir, examinez attentivement leur sondage et communiquez avec un professionnel de la santé mentale en milieu scolaire si vous avez des questions ou des préoccupations.

Ressources additionnels en matière de prise de décision : Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou un appui quelconque veuillez consulter la direction d'école et/ou un professionnel de la santé mentale en milieu scolaire. Le Leader en santé mentale de votre conseil est également une ressource excellente pour vous aider dans la planification.

SMS-ON Outil d'aide à la décision en matière de santé mentale dans les écoles : Initiatives liées à la sensibilisation de la santé mentale des élèves, y compris les Annexes suivants :

- Annexe A – Processus suggéré : Prise de décision sur les initiatives en santé mentale dans un conseil scolaire
- Annexe B – Questions possibles à poser à l'entrevue aux éventuels conférenciers en santé mentale
- Annexe C – Outil d'aide à la décision à l'intention des leaders en matière de santé mentale
- Annexe D – Questionnaire d'aide à la décision pour le personnel scolaire

Réaménagé avec la permission du Thames Valley District School Board



School
Mental Health
Ontario

Santé mentale
en milieu scolaire
Ontario

www.smho-smso.ca